

Fiche d'inscription

À découper ou à photocopier (à joindre avec un trombone pour chaque projet soumis).
Écrivez en caractère d'imprimerie s.v.p.

Nom	M ☐ Mme ☐
Prénom	
Code permanent	
Adresse	
Ville	
Code postal	
Téléphone	
Université	
Département	
Courriel	

Photographie 1

Titre	
Lieu et date	

Photographie 2

Titre	
Lieu et date	

Photographie 3

Titre	
Lieu et date	

S'il y a plus d'un auteur pour l'œuvre présentée au concours, veuillez photocopier la fiche d'inscription et coller la fiche de chaque coauteur à l'endos de la photographie.

Je reconnais être l'auteur de ces œuvres et j'accepte de me conformer aux règles du **Concours interuniversitaire de photographie 2016-2017** formulées dans ce dépliant.

Signature _____

Notes importantes

Les tirages primés lors du Concours interuniversitaire de photographie 2016-2017 demeurent la propriété du Regroupement des services universitaires d'animation culturelle et communautaire (RESUACC). Ce dernier se garde le privilège de diffuser les photographies gagnantes sans verser les droits d'auteur dans les cas suivants seulement : programme et exposition, promotion et publicités reliées au concours ainsi que sur les sites web des universités participantes. Même si les photographies seront traitées avec grand soin, le RESUACC décline toute responsabilité dans le cas de leur perte, de leur vol ou d'autres dommages causés lors du concours ou des expositions.

Les participants recevront un accusé de réception de leurs photographies et seront informés des résultats du concours. Il est à souligner que le choix du jury sera final et sans appel. Les photographies qui n'auront pas été primées seront retournées au responsable de chacune des universités.

Ce concours du RESUACC, coordonné par les Activités culturelles des Services aux étudiants de l'Université de Montréal, vise à promouvoir la pratique de la photographie, à récompenser les photographes amateurs et à faire connaître leurs travaux dans le milieu universitaire et auprès du grand public.

Un concours équitable

Le Concours interuniversitaire de photographie respecte la charte Concours équitable puisqu'il fait, entre autres, appel à un jury indépendant et qu'il respecte le droit d'auteur des œuvres soumises.



Pour en savoir plus, consultez la Charte des concours équitables au concoursequitable.simply-website.fr

Date limite de remise des photographies :

9 février 2017 > 16 h

Remise des œuvres

31^e CONCOURS INTERUNIVERSITAIRE DE PHOTOGRAPHIE

THÈME > AUTO PORTRAIT



1.01150 SAE, Communications (coul 2016) Photo : Geneviève Lalonde, gagnante du 3^e prix en 2011-2012

Plus de **1 500 \$** en prix !



Regroupement des services
universitaires d'animation
culturelle et communautaire





Photo: *La promenade* de Francis O'Shaughnessy, UQAM

Critères d'admissibilité

Le concours est ouvert à tous les étudiants des universités québécoises et des universités francophones hors Québec participantes, qu'ils soient au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle, à temps complet ou à temps partiel, comme étudiants libres ou à l'éducation permanente.

Pour participer, il suffit de remplir la fiche d'inscription de ce dépliant et de la faire parvenir avec les photographies **avant le jeudi 9 février 2017 à 16 heures**, au responsable du concours de l'université fréquentée.

Universités participantes

- École de technologie supérieure (ÉTS)
- Université de Montréal (UdeM)
- Université de Sherbrooke
- Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- Université du Québec à Rimouski—Campus de Lévis
- Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Université du Québec en Outaouais (UQO)
- Université Laval

Thème 2016-2017 : Autoportrait

Apparence ou intériorité
Symbolique ou réel
Être son propre modèle ou créer son histoire
Au-delà de votre identité numérique, qui êtes-vous ?

Plus de 1 500 \$ en prix et mentions

Trois grands prix

Premier prix	500 \$
Deuxième prix	350 \$
Troisième prix	250 \$

Mentions spéciales

Quatre mentions spéciales seront décernées par le jury et accompagnées d'un prix de **100 \$** chacune.



Photo: *Insolante* de Elodie Beroard, HEC Montréal

Critères d'évaluation des photographies

L'originalité de la vision ou la capacité de présenter un sujet sous un angle nouveau ou de façon inédite.

L'habileté technique ou l'utilisation créatrice des ressources du médium photographique (mise au point, cadrage, vitesse d'obturation, profondeur de champ, valeurs, contrastes, tirage de l'épreuve, etc.).

L'impact visuel de l'image ou l'effet, la portée de l'image photographique sur la sensibilité ou l'intellect du spectateur.

Présentation des photographies

- Chaque participant peut présenter un maximum de trois tirages. Ceux-ci peuvent être en noir et blanc ou en couleur, provenant d'un appareil argentique, numérique ou mixte.
- Les tirages doivent être envoyés sans support (carton ou autre), encadrement ou passe-partout.
- Leur format doit être inférieur ou égal à 27,9x35,6 cm (11x14 po) et avoir un côté supérieur ou égal à 17,8 cm (7 po).
- Un concurrent peut, s'il le désire, réunir sous un même titre plusieurs tirages. Dans ce cas, les dimensions de l'ensemble ne devront pas excéder 35,6x45,6 cm (14x18 po).
- Les tirages soumis devront porter à l'endos les renseignements suivants :
 - nom
 - prénom
 - nom de l'université fréquentée
 - titre
 - flèche indiquant le haut de l'image

Jury et exposition

Les photographies reçues seront évaluées par un jury composé de trois personnes reconnues pour leur compétence dans les domaines de la photographie et des arts. En plus de décerner les prix et mentions lors d'un vernissage prévu le jeudi 6 avril 2017 à 17 heures au Centre d'exposition de l'Université de Montréal, le jury aura la responsabilité de sélectionner les photographies qui seront exposées. Après cette première exposition, les photographies circuleront à travers les autres universités participantes. Le fait de voir l'une de ses photographies sélectionnées pour l'exposition constitue en soi une forme de reconnaissance pour l'auteur.